



ORDRE
DES
ARCHITECTES

Attestation
2020
Société

d'inscription

Je soussignée, Christine LECONTE, Présidente de l'Ordre des architectes de la région ILE-DE-FRANCE, atteste que

la SASU d'architecture ALMATOYA ARCHITECTURE

Dirigée par FREDERIC AUCLAIR, ayant pour fonction Président

dont l'établissement principal est ALMATOYA ARCHITECTURE 132 RUE MOUFFETARD, 75005 PARIS

est inscrite depuis le 25/07/2017 au Tableau de l'Ordre des architectes de la région ILE-DE-FRANCE, sous le n° d'Ordre S19297.

Ce document est établi pour servir et valoir ce que de droit.

 Fait le 03/06/2020,

Ce document est établi en fonction des informations qui ont été transmises par l'intéressé. Il est délivré à titre personnel. Il ne peut être divulgué que par l'intéressé, sous sa propre responsabilité. Ce document atteste de l'inscription à ce jour au tableau de l'ordre des architectes. Il convient donc, en cours d'année, de vérifier, si besoin, la validité de cette information, directement auprès du conseil régional de l'ordre ou sur le site internet www.architectes.org



Attestation 2020 Architecte

d'inscription

Je soussignée, Christine LECONTE, Présidente de l'Ordre des architectes de la région ILE-DE-FRANCE, atteste que

Monsieur FREDERIC AUCLAIR, Architecte

Né le 12/07/1973 à PARIS 15ème (FRANCE)
est inscrit depuis le 25/07/2017 au Tableau de l'Ordre des architectes de la région ILE-DE-FRANCE, sous le n° d'Ordre O47659,
et a déclaré le mode d'exercice suivant :

- Associé d'une société d'architecture, ALMATOYA ARCHITECTURE depuis le 25/07/2017, à l'adresse ALMATOYA ARCHITECTURE 132 RUE MOUFFETARD, 75005 PARIS.

Ce mode d'exercice autorise le port du titre d'architecte et permet de réaliser des missions de conception et de maîtrise d'œuvre pour le seul compte de la société.

Ce document est établi pour servir et valoir ce que de droit.

 Fait le 03/06/2020,

Ce document est établi en fonction des informations qui ont été transmises par l'intéressé. Il est délivré à titre personnel. Il ne peut être divulgué que par l'intéressé, sous sa propre responsabilité.

Ce document atteste de l'inscription à ce jour au tableau de l'ordre des architectes. Il convient donc, en cours d'année, de vérifier, si besoin, la validité de cette information, directement auprès du conseil régional de l'ordre ou sur le site internet www.architectes.org

